

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

Séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François, tenue au 810, Montée du Parc, à Richmond (Québec)
LE MERCREDI 20 MAI 2015, À 19 H sous la présidence de monsieur Luc Cayer, préfet et maire de la municipalité de Stoke.

Présences :

Cécile Laliberté, mairesse de Bonsecours
Herman Herbers, maire de Cleveland
Pierre-Luc Gagnon, maire de Kingsbury
Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville
Robert Ledoux, maire de Maricourt
James Johnston, maire du Canton de Melbourne
François Boissonneault, maire de Racine
Marc-André Martel, maire de Richmond
Louis Coutu, maire de Sainte-Anne-de-la-Rochelle
Hervé Provencher, maire de Saint-Claude
Jean-Luc Beauchemin, maire de Saint-Denis-de-Brompton
Claude Sylvain, maire de Saint-François-Xavier-de-Brompton
Steeves Mathieu, représentant de Stoke
Claude Mercier, maire d'Ulverton
Patrice Desmarais, maire du Canton de Valcourt
Renald Chênevert, maire de Valcourt
Rolland Camiré, maire de Val-Joli
Sylvie Bureau, mairesse de Windsor
Manon Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière

Absence :

Invités :

Danièle Tremblay, adjointe administrative
Guylaine Lampron, greffière Cour municipale
Karine Bonneville, responsable service aménagement et urbanisme
Ann Bouchard, chargée de projet en environnement
Emmanuelle Déon, agente de développement touristique et culturel
Petra Funk, Fondation du Cégep de Sherbrooke
Citoyen (1)

1. Mot de bienvenue par le préfet;

Le préfet, monsieur Luc Cayer, débute la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les membres à cette séance régulière du Conseil de la MRC du Val-Saint-François.

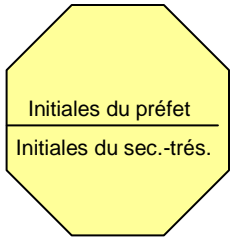
2. Présences;

Madame la secrétaire-trésorière note la présence des maires.

3. Constatation de la régularité de la convocation et du quorum;

IL Y A QUORUM.

4. Lecture et adoption du projet de l'ordre du jour;

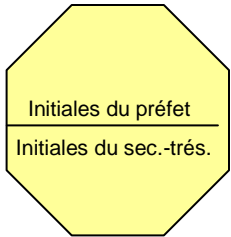


Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

Projet d'ordre du jour

Séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François, le MERCREDI, 20 mai 2015 à 19 h, au 810, Montée du Parc à Richmond, Québec.

1. Bienvenue par Monsieur le préfet;
2. Présences;
3. Constatation de la régularité de la convocation et du quorum par Monsieur le préfet qui déclare, selon le cas, la séance régulièrement tenue ou non;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Période de questions par le public (temps alloué : 15 minutes);
6. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 avril 2015 (doc.);
7. Présentation d'un organisme ou d'un individu
 - 7.1 Fondation du Cégep de Sherbrooke, par madame Petra Funk, directrice de la Fondation (20 minutes);
8. Correspondance
 - 8.1 Dépôt et retour sur la correspondance reçue pendant la période du 16 avril 2015 au 6 mai 2015 (doc.);
 - 8.1.1 Lettre 5.6 – Conseil Sport Loisir de l'Estrie (doc.);
 - 8.2 Lecture et retour sur la correspondance reçue pendant la période du 7 mai 2015 au 20 mai 2015;
 - 8.3 Adoption des rapports et de la correspondance par résolution du Conseil, le cas échéant;
9. Aménagement
 - 9.1 Suivi de l'avancement du processus d'adoption du règlement numéro 2015-01 (distance entre deux intersections) et du règlement numéro 2015-02 (affectation du territoire, secteur lac Stoke) modifiant le schéma d'aménagement de la MRC;
 - 9.2 Suivi du Plan de développement de la zone agricole (PDZA);
10. Évaluation
 - 10.1 Dépôt du rapport mensuel du mois d'avril 2015 sur la tenue à jour, questions et commentaires (doc.);
11. Rapport des comités;
12. Cour municipale
 - 12.1 Présentation du rapport trimestriel au 31 mars 2015, par madame Guylaine Lampron, greffière (doc.);
13. Suivi des dossiers;
14. CLD du Val-Saint-François
 - 14.1 Suivi concernant le service de développement régional et local;
 - 14.1.1 Événement « Ça me dit de pédaler », par Emmanuelle Déon, agente de développement touristique et culturel;
 - 14.1.2 Remise des cartes touristiques;
 - 14.1.3 Achat d'un photocopieur pour le SDRL;



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

15. Divers
 - 15.1 Attribution du contrat de déneigement à la MRC (doc.);
 - 15.2 Attribution du contrat de déchiquetage de branches et de bois de déconstruction à l'Écocentre du Val-Saint-François (doc.);
 - 15.3 Formation de la Commission du PGMR (doc.);
 - 15.4 Journée portes ouvertes – Récup-Estrie (doc.);
 - 15.5 Suivi Québec en forme;
 - 15.6 Suivi de monsieur Carbonneau concernant la taxation et la tarification;
16. Période de questions par le public (temps alloué : 15 minutes);
17. Levée de la séance.

CA-15-05-01

Résolution :

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance lequel, a été lu par madame la directrice générale;

Il est proposé par monsieur Robert Ledoux, appuyé par monsieur Michel Carbonneau et résolu,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que modifié en ajoutant les points suivants :

- 14.1.3 Achat d'un photocopieur pour le SDRL;
- 15.5 Suivi Québec en forme;
- 15.3 Suivi de monsieur Carbonneau concernant la taxation et la tarification.

Proposition adoptée.

5. Période de questions par le public (temps alloué : 15 minutes);

Monsieur le préfet s'enquiert auprès des observateurs présents afin de savoir qui d'entre eux souhaite se faire entendre par le Conseil de la MRC du Val-Saint-François.

Aucune personne n'ayant manifesté le désir de profiter de cette période de questions, monsieur le préfet appelle immédiatement le point suivant de l'ordre du jour.

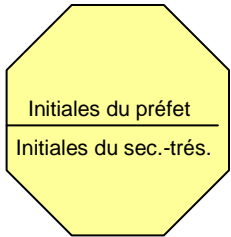
6. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 avril 2015 (doc.);

CA-15-05-02

Résolution :

ATTENDU QUE tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance du conseil;

Il est proposé par monsieur Louis Coutu, appuyé par monsieur François Boissonneault et résolu,



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

QUE madame la secrétaire-trésorière, Manon Fortin, soit exemptée de faire la lecture du procès-verbal de la séance du conseil tenue le 15 avril 2015 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que déposé.

Proposition adoptée.

7. Présentation d'un organisme ou d'un individu;

7.1 Fondation du Cégep de Sherbrooke, par madame Petra Funk, directrice de la Fondation (20 minutes);

Madame Petra Funk présente l'historique de la Fondation ainsi que la Campagne de financement 2014-2018. Elle indique aussi les réalisations de la Fondation, lors de la campagne 2008-2013, en lien avec la MRC du Val-Saint-François. Une pochette est remise à tous les membres avec sa carte d'affaires pour la contacter et pour répondre aux questions.

8. Correspondance;

8.1 Dépôt et retour sur la correspondance reçue pendant la période du 16 avril 2015 au 6 mai 2015 (doc.);

8.1.1 Lettre 5.6 - Conseil Sport Loisir de l'Estrie;

Nomination de deux représentants de la MRC du Val-Saint-François à Conseil Sport Loisir de l'Estrie

CA-15-05-03

Résolution :

Il est proposé par madame Cécile Laliberté, appuyé par monsieur Claude Sylvain et résolu,

QUE messieurs Luc Cayer et Claude Sylvain soient nommés représentants de la MRC du Val-Saint-François à Conseil Sport Loisir de l'Estrie.

Proposition adoptée.

Renouvellement du membership à Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2015-2016 au coût de 135 \$

CA-15-05-04

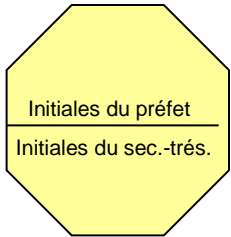
Résolution :

Il est proposé par madame Cécile Laliberté, appuyé par monsieur Claude Sylvain et résolu,

QUE le Conseil de la MRC du Val-Saint-François renouvelle son membership à Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2015-2016 au coût de 135 \$.

Proposition adoptée.

8.2 Lecture et retour de la correspondance reçue pendant la période du 7 mai 2015 au 20 mai 2015;



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

Lettre 4.1.1 – Municipalité de Kingsbury – Demande l’amendement du règlement uniformisé de la MRC afin de permettre aux municipalités membres d’inclure, dans leur propre règlement de zonage, les animaux autorisés et interdits dans le périmètre urbain

Le 10 juin prochain se tiendra une réunion des directeurs généraux à la MRC et ce sujet pourra être discuté selon la volonté des municipalités. Après cette réunion, la MRC vérifiera comment les municipalités pourront permettre les poules en périmètre urbain par le biais de leur règlement de zonage. Il faudra aussi que les municipalités adaptent l’article 246 du règlement uniformisé afin qu’il n’y ait pas de contradiction.

Lettre 5.10 - Conseil de l’environnement de l’Estrie – Demande l’appui de la MRC dans le cadre du dépôt d’un important projet au gouvernement du Québec pour la démarche « Par notre PROPRE énergie »

CA-15-05-05

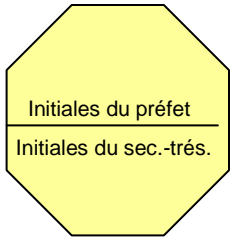
Résolution :

CONSIDÉRANT QUE la mise en œuvre d’une stratégie visant la réduction de la consommation de pétrole apporterait de nouvelles et grandes opportunités pour le développement des territoires du Québec, tout en étant bénéfique pour l’économie, l’environnement et la santé publique;

CONSIDÉRANT QUE le Québec et en particulier l’Estrie possède tous les atouts nécessaires pour mettre à profit ce vaste potentiel : universités, centres de recherche, savoir-faire et expertise à l’avant-garde, entreprises innovantes, accès à des technologies propres, accès au capital, mouvement coopératif et solidaire dynamique;

CONSIDÉRANT QUE la mise en œuvre de la démarche *par notre PROPRE énergie* a jusqu’ici permis :

- la formation de seize Tables régionales à travers le Québec sur la réduction de la consommation de pétrole réunissant les acteurs clés de chaque région;
- la réalisation d’un portrait énergétique par région qui identifie les principaux facteurs responsables de la dépendance au pétrole et qui permet de dégager les principaux enjeux énergétiques locaux ainsi que les axes d’intervention prioritaires;
- l’élaboration pour chaque Table régionale d’un plan d’action de mobilisation présentant les principales interventions à réaliser pour amorcer la réduction de la consommation de pétrole;
- l’amorce et la réalisation d’actions concrètes ainsi que la mise en valeur des initiatives pour



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

démontrer leur faisabilité et les bénéfices qui en découlent.

CONSIDÉRANT QUE les MRC ont des responsabilités importantes à assumer à l'égard du développement durable de leur milieu, ce qui implique une planification ainsi que des interventions structurées et cohérentes pour faire face aux défis environnementaux, sociaux et économiques associés aux secteurs de l'énergie, du bâtiment, des transports et de l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Val-Saint-François estime qu'il est essentiel et indispensable qu'une mobilisation des acteurs clés en région supporte la mise en œuvre des orientations gouvernementales en matière de lutte contre les changements climatiques, d'efficacité énergétique, de développement des énergies renouvelables, de réduction de la consommation de pétrole, d'aménagement du territoire, de mobilité et de développement durable;

CONSIDÉRANT QUE la démarche *par notre PROPRE énergie* offre un cadre essentiel et structurant pour accompagner et guider les MRC dans ce contexte;

CONSIDÉRANT QUE l'engagement des différentes parties prenantes régionales doit être soutenu par un engagement moral et financier du Gouvernement du Québec, et ce, à la hauteur du défi que ces enjeux représentent;

Il est proposé par madame Cécile Laliberté, appuyé par monsieur Rolland Camiré et résolu,

QUE le conseil de la MRC du Val-Saint-François fait part de son appui à la démarche *par notre PROPRE énergie*;

QUE le Conseil de la MRC du Val-Saint-François demande au Gouvernement du Québec de soutenir adéquatement le déploiement durable d'une telle démarche, autant par un engagement moral et politique fort, mais également par un soutien financier à la hauteur des moyens que requiert la mise en œuvre de cette transition énergétique nécessaire.

Proposition adoptée.

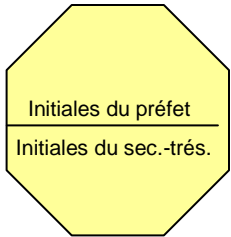
8.3 Adoption du rapport de la correspondance par résolution du Conseil, le cas échéant;

CA-15-05-06

Résolution :

ATTENDU QUE le dépôt et la lecture devant ce conseil par madame la directrice générale, de la correspondance reçue par la MRC depuis le 7 mai 2015 jusqu'au 20 mai 2015 inclusivement et des rapports écrits;

Il est proposé par monsieur Michel Carbonneau, appuyé par monsieur Steeves Mathieu et résolu,



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

QUE la correspondance reçue par la MRC depuis le 7 mai 2015 jusqu'au 20 mai 2015 inclusivement et, les susdits rapports écrits préparés par madame la secrétaire soient et ils sont, par les présentes, adoptés et déposés aux archives de la MRC du Val-Saint-François pour y être conservés et mis à la disposition de ceux qui désireraient en avoir copie et communication, et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

Proposition adoptée.

9. Aménagement;

9.1 Suivi de l'avancement du processus d'adoption du règlement numéro 2015-01 (distance entre deux intersections et du règlement numéro 2015-02 (affectation du territoire, secteur Stoke);

Madame Bonneville mentionne que les deux projets de règlement, numéro 2015-01 et numéro 2015-02 ont été adoptés au conseil de février dernier. Ils ont été transférés au ministre pour demander un avis du ministre en vertu de l'article 50 de la LAU. Au cours du mois de mai, la MRC a reçu un avis défavorable du ministre pour le projet de règlement numéro 2015-02 qui concerne la municipalité de Stoke. Ce projet de règlement sera retravaillé afin de se conformer aux normes gouvernementales. Une consultation publique aura lieu, le 15 juin prochain concernant les deux projets de règlement numéro 2015-01 et numéro 2015-02. Au conseil du mois de juin prochain, les règlements seront adoptés et transmis au ministre pour approbation finale.

9.2 Suivi PDZA;

Madame Bonneville indique que le sondage PDZA aux agriculteurs est maintenant terminé et qu'il y a eu un taux de participation de près de 50 %. Une remise de prix a eu lieu le 30 avril dernier à la Miellerie Lune de Miel à Stoke. L'UPA Val-Saint-François a remis 1 000 \$ en prix de participation pour les agriculteurs qui ont répondu au sondage.

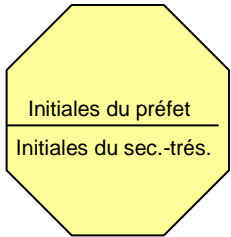
Actuellement, sur le site Internet de la MRC, il y a un deuxième sondage PDZA pour les résidents du Val-Saint-François. Tous les membres sont invités à répondre à ce sondage. Un courriel a aussi été transmis dans les municipalités.

10. Évaluation;

10.1 Dépôt du rapport mensuel du mois d'avril 2015 sur la tenue à jour, questions et commentaires (doc.);

Les membres du conseil prennent acte du dépôt du rapport mensuel du mois d'avril 2015.

11. Rapport des comités;



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

12. Cour municipale;

12.1 Présentation du rapport trimestriel au 31 mars 2015, par madame Guylaine Lampron, greffière (doc.);

Madame Lampron présente et dépose le rapport trimestriel au 31 mars 2015.

13. Suivi des dossiers;

14. CLD du Val-Saint-François;

14.1 Suivi concernant le Service de développement régional et local;

14.1.1 Évènement « Ça me dit de pédaler », par Emmanuelle Déon, agente de développement touristique et culturel;

Madame Emmanuelle Déon informe les membres que le samedi 13 juin prochain, se tiendra la 1^{ère} édition de : « Ça me dit de pédaler » sur la piste cyclable Richmond/St-Cyr « Route de la Vallée » entre 9 h et 15 h. Il y aura plusieurs haltes avec des animations sur la piste cyclable. Selon la satisfaction des citoyens, cette activité pourrait se répéter annuellement.

14.1.2 Remise des cartes touristiques;

Des cartes touristiques 2015-2016 ont été distribuées à tous les membres.

Fonds d'initiatives culturelles

La date limite pour déposer des projets dans le cadre du Fonds des initiatives culturelles est le 15 juin 2015. Monsieur Claude Sylvain désire se retirer du comité de sélection des projets et madame Sylvie Bureau manifeste son intérêt à faire partie de ce comité.

Nomination d'un membre pour remplacer monsieur Claude Sylvain sur le comité de sélection des projets du Fonds d'initiatives culturelles

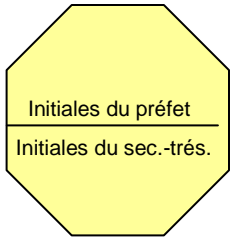
CA-15-05-07

Résolution :

Il est proposé par monsieur Claude Sylvain, appuyé par monsieur Louis Coutu et résolu,

QUE madame Sylvie Bureau soit nommée membre du comité de sélection des projets du Fonds d'initiatives culturelles en remplacement de monsieur Claude Sylvain.

Proposition adoptée.



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

14.1.3 Achat d'un photocopieur pour le SDRL;

CA-15-05-08

Résolution :

ATTENDU QUE le Service de développement régional et local de la MRC Val-Saint-François a demandé une soumission à Supérieur Bureautique pour l'acquisition d'un nouveau photocopieur;

ATTENDU QUE Supérieur Bureautique a déposé une soumission pour une Konica Minolta Bizhub C-224 couleur au coût de 5 295 \$, plus les taxes applicables;

ATTENDU QU' un contrat de service est nécessaire, au coût de 0,01 \$ monochrome et 0,06 \$ couleur pour un total estimé de 280 \$ par année, plus les taxes applicables;

Il est proposé par monsieur Marc-André Martel, appuyé par monsieur Renald Chênevert et résolu,

QUE la MRC retienne le soumissionnaire Supérieur Bureautique de Sherbrooke pour l'acquisition d'un photocopieur Konica Minolta Bizhub C-224 couleur, au coût de 5 295 \$, plus les taxes applicables;

QUE la MRC adhère au contrat de service au coût estimé de 280 \$ par année, plus les taxes applicables.

Proposition adoptée.

15. Divers;

15.1 Attribution du contrat de déneigement à la MRC (doc.);

CA-15-05-09

Résolution :

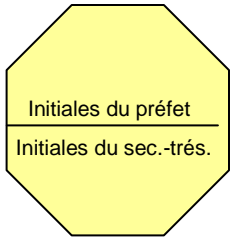
Il est proposé par monsieur Herman Herbers, appuyé par monsieur Rolland Camiré et résolu,

QUE la MRC renouvelle le contrat de déneigement à la MRC avec l'entrepreneur, monsieur Raymond Dunlavey, pour le déneigement du centre administratif de la MRC;

QUE le contrat soit pour une durée de 5 ans, soit les saisons 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 :

- 2015-2016 : 2 400,00 \$/an, plus taxes;
- 2016-2017 : 2 400,00 \$/an, plus taxes;
- 2017-2018 : 2 400,00 \$/an, plus taxes;
- 2018-2019 : 2 400,00 \$/an, plus taxes;
- 2019-2020 : 2 400,00 \$/an, plus taxes.

Proposition adoptée.



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

15.2 Attribution du contrat de déchiquetage de branches et de bois de déconstruction à l'Écocentre du Val-Saint-François (doc.);

CA-15-05-10

Résolution :

ATTENDU QUE des travaux de déchiquetage de branches et de bois de déconstruction doivent être effectués à l'Écocentre du Val-Saint-François;

ATTENDU QUE *Broyage Mobile Estrie* a soumis une proposition au tarif de 430 \$/heure plus des frais fixes de déplacement des équipements de broyage (aller-retour) de 430 \$;

ATTENDU QUE *Broyage Mobile Estrie* répond aux exigences quant à la granulométrie des copeaux, aux équipements utilisés et autres critères mentionnés dans le certificat d'autorisation émis par le MDDELCC et/ou exigés par l'entreprise Domtar;

ATTENDU QUE les coûts estimés pour les travaux de déchiquetage sont de 11 000 \$, tels que mentionnés dans le budget prévisionnel de broyage pour l'année 2015 présenté ci-dessous :

Budget prévisionnel pour le broyage en 2015

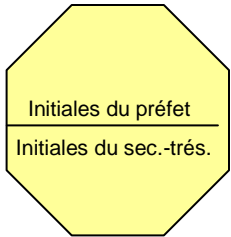
	Montant estimé
REVENUS	
Vente des copeaux à Domtar	6 000 \$
Sous-total :	6 000 \$
DÉPENSES	
Aménagement du terrain	2 000 \$
Broyage	11 000 \$
Transport des équipements de broyage	inclus
Transport des copeaux chez Domtar	3 500 \$
Sous-total :	16 500 \$
TOTAL À PAYER PAR LA MRC	10 500 \$

ATTENDU QUE la SGMR a recommandé d'accepter la soumission de *Broyage Mobile de l'Estrie*.

Il est proposé par monsieur Hervé Provencher, appuyé par monsieur Michel Carbonneau et résolu,

QUE l'entreprise *Broyage Mobile de l'Estrie* soit retenue pour effectuer les travaux de déchiquetage de branches et de bois de déconstruction mélangé à l'écocentre, au tarif de 430 \$/heure plus les frais de déplacement de 430 \$, le tout taxes en sus;

QUE l'écocentre soit autorisé à effectuer les opérations de déchiquetage du bois jusqu'à concurrence de 11 000 \$.



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

Proposition adoptée.

15.3 Formation de la Commission du PGMR (doc.);

CA-15-05-11

Résolution :

ATTENDU QUE le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC du Val-Saint-François est en vigueur depuis le 25 juin 2004 et qu'en vertu du 1^{er} alinéa de l'article 53.23 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, les municipalités régionales de comté ont la responsabilité de réviser ce document aux cinq ans;

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François doit procéder à l'adoption du projet de plan de gestion des matières résiduelles au plus tard le 21 octobre prochain;

ATTENDU QUE suite à l'adoption du projet de PGMR au conseil de la MRC, le projet de plan doit être soumis à des consultations publiques par l'intermédiaire d'une commission;

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François désire que la commission du PGMR soit sollicitée préalablement à l'adoption du projet de plan de gestion pour étudier et discuter des actions qui seront présentées;

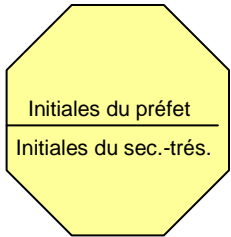
ATTENDU QUE la commission doit être constituée d'au plus dix membres désignés par le conseil, dont au moins un représentant du milieu des affaires, un représentant du milieu syndical, un représentant du milieu sociocommunautaire et un représentant des groupes de protection de l'environnement;

Il est proposé par monsieur Patrice Desmarais, appuyé par madame Cécile Laliberté et résolu,

QUE la commission du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC du Val-Saint-François soit formée de :

1. Patsy Inglis – Représentant du milieu des affaires;
2. Marie-Andrée Dupont – Représentante du milieu sociocommunautaire;
3. Monique Allard – Représentante du milieu syndical;
4. Laurier Busque – Représentant des groupes de protection de l'environnement;
5. Paul Lessard – Représentant du milieu institutionnel;
6. Marc-André Martel – Représentant du milieu municipal;
7. Hervé Provencher – Représentant du milieu municipal;
8. James Johnston – Représentant du milieu municipal;
9. Robert Ledoux – Représentant du milieu municipal;

Proposition adoptée.



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

15.4 Journée portes ouvertes- Récup-Estrie (doc.);

Madame la directrice informe les membres que Récup-Estrie organise à nouveau cette année une Journée portes ouvertes qui se tiendra, le samedi 30 mai prochain de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.

15.5 Suivi Québec en forme;

Monsieur le préfet indique que lui et madame Bureau ont été mandatés pour rencontrer les représentants de Québec en Forme afin de négocier un projet de convention avec Québec en Forme.

Il est suggéré d'attendre la sortie du budget en juin prochain qui sera confirmé par Québec en Forme et de faire des contrats de travail à durée déterminée pour les employés de Québec en Forme.

CA-15-05-12

Résolution :

Il est proposé par monsieur Renald Chênevert, appuyé par monsieur Jean-Luc Beauchemin et résolu,

QUE monsieur Luc Cayer, préfet et madame Sylvie Bureau, préfète suppléante soient autorisés à signer la convention de subvention entre le Fonds Québec en Forme et la MRC du Val-Saint-François ainsi que tous les autres documents relatifs à cette convention.

Proposition adoptée.

15.6 Suivi de monsieur Michel Carbonneau concernant la taxation et tarification;

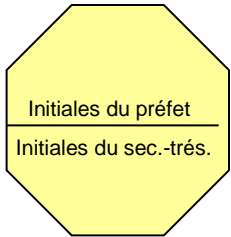
Monsieur Carbonneau remercie toutes les 18 municipalités d'avoir répondu à sa demande d'information sur les comptes de taxes municipales. Il invite les membres à une présentation concernant l'impact de la tarification sur les comptes de taxes, le 17 juin prochain, avant la réunion du conseil de la MRC de 18 h à 19 h.

16. Période de questions par le public (temps alloué : 15 minutes);

Monsieur le préfet s'enquiert auprès des observateurs présents afin de savoir qui d'entre eux souhaite se faire entendre par le Conseil de la MRC du Val-Saint-François.

Monsieur Renald Chênevert fait un rappel à tous concernant le Tournoi des Maîtres. Les inscriptions doivent se faire cette semaine.

Monsieur Pierre-Luc Gagnon informe les membres qu'un marathon se tiendra aussi le 13 juin 2015 de Kingsbury à Orford. La même journée que l'activité « Ça me dit de pédaler ».



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

Madame Cécile Laliberté annonce que dimanche, le 24 mai prochain, il y aura le Déjeuner en cœur, au Centre des Foires de Sherbrooke et Échec au crime aura un kiosque pour répondre aux questions.

17. Levée de la séance;

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par monsieur Steeves Mathieu que la séance soit levée à 20 h 20.

Manon Fortin,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Luc Cayer,
Préfet